

## Le Président,

Paris, le 24 janvier 2017

Madame, Monsieur,

Le Comité de Groupe a été réuni le 23 janvier, suivi de réunions de CCE et CE, ce jour, afin de présenter plusieurs projets aux partenaires sociaux, destinés à enrayer la dégradation des résultats et à faire face aux difficultés du Groupe.

L'activité du Groupe Vivarte connaît en effet depuis plusieurs années de graves difficultés économiques et financières sur ses deux secteurs d'activité (chaussure et prêt-à-porter) qui se traduisent notamment par :

- Une baisse de près de 22 % du chiffre d'affaires depuis 2012
- Une baisse de 94 % de l'EBITDA (ou Excédent Brut d'Exploitation) depuis 2012
- Un résultat net consolidé négatif à hauteur de 672 millions € en 2016
- Une dette nette de plus de 1 milliard € en 2016.

Dans ce contexte, le Groupe a mis en œuvre, depuis 2 ans, un ensemble de mesures visant à redresser la situation, à travers la réorganisation de plusieurs enseignes : La Halle Mode & Accessoires, Kookaï et André, la cession de l'enseigne Défi Mode et de la Compagnie Vosgienne de la Chaussure et les projets de cession de Kookai, Pataugas, Chevignon et Merkal.

Toutefois, ces efforts restent insuffisants pour redresser la situation qui continue à se dégrader.

Dans ce contexte, il est envisagé de poursuivre l'adaptation de nos organisations. C'est l'objectif des projets suivants qui ont été présentés aux représentants du personnel :

- La restructuration de la dette qui permet d'envisager un avenir normalisé.
- L'organisation de Vivarte Services, serait adaptée aux changements organisationnels et stratégiques que connaît le Groupe, entraînant l'abandon d'une partie de ses activités, le transfert de la responsabilité de certaines fonctions aux enseignes et un redimensionnement de ses effectifs.
- Une nouvelle organisation pour les marques La Halle Mode & Accessoires et La Halle Chaussures & Maroquinerie serait mise en œuvre dans le but de :
  - poursuivre les changements liés à l'offre chez HAV (recentrage sur la clientèle historique, développement d'une offre sur les jeunes adultes, ... ) initiés en 2015 afin de redynamiser les ventes et améliorer la rentabilité ;
  - redéfinir l'offre de HAC et rationaliser le réseau de points de vente en se recentrant sur un nombre plus restreint d'implantations en mesure de générer un niveau de chiffre d'affaires suffisant pour couvrir leurs charges fixes ;
  - optimiser et mutualiser, sur la base du volontariat, les fonctions support (Siège) des deux enseignes.
- Le lancement d'une recherche de repreneurs pour Naf-Naf et André, à même de poursuivre le développement de ces marques dans les meilleures conditions et ainsi permettre au Groupe de se concentrer sur le développement optimisé des marques restantes.

Afin de minimiser les conséquences sociales de ces projets et dans le cadre des procédures d'informations consultations des institutions représentatives du personnel, les directions des sociétés concernées par ces projets entendent négocier un ensemble de mesures d'accompagnement destiné à favoriser les départs volontaires, le repositionnement interne et le reclassement externe des salariés dont le licenciement ne pourrait être évité (congé de reclassement, formations, soutien d'un cabinet de reclassement spécialisé, aides à la création d'entreprise ... ).

Par ailleurs, le Groupe Vivarte continuera d'être attentif aux engagements des repreneurs potentiels en matière de préservation de l'emploi.

Des informations plus détaillées sur les projets seront communiquées au fur et à mesure de la procédure, dans le respect des prérogatives des partenaires sociaux.

Bien cordialement,



Patrick PUY